

## **ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE**

### **CONTRAT DE FINANCEMENT n°19NAC0229**

#### **Etude sur la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'économie locale écosystémique (PRELE)**

##### **Phase 2**

#### **SOUTENIR L'EMERGENCE DES ECOSYSTEMES COOPERATIFS TERRITORIALISES : VERS LA STABILISATION D'UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT**

##### **CONTEXTE ET ENJEUX**

Le courant de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC), initié dès 2002, promeut la construction d'un modèle serviciel orienté vers la performance d'usage, comme une réponse aux limites du modèle industriel. Depuis cette date, le laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS développe et continue de mettre à l'épreuve du terrain les concepts opérationnels du référentiel EFC et de les faire évoluer.

Le référentiel de l'EFC est en particulier mobilisé comme support d'accompagnements d'entreprises. Aujourd'hui, plus de 200 entreprises ont été accompagnées par ATEMIS ou par d'autres partenaires de la communauté qui travaille sur l'EFC. Ces accompagnements invitent à questionner les limites du modèle actuel et à prendre appui sur les concepts opérationnels de l'EFC pour cheminer vers un modèle plus pérenne, durable, transformateur, créateur de nouvelles valeurs. Quelques expérimentations récentes, ainsi que l'étude prospective sur l'économie de la fonctionnalité, commanditée par l'ADEME et réalisée par ATEMIS, ont enrichi la compréhension de l'articulation entre modèle économique d'entreprise et modèle de développement durable des territoires. Le concept opérationnel d'écosystème coopératif territorial a émergé comme concept central pour penser et mettre en œuvre cette articulation.

L'association TERA a été créée en 2014, elle compte 350 adhérents et 7000 personnes la suivent sur les réseaux sociaux. Son budget s'élevait, en 2016, à 300 000 euros, dont 150 000 € correspondent à la valorisation du temps bénévole. Le projet expérimental TERA a été lauréat 2016 de l'innovation sociale de la région Nouvelle-Aquitaine sur trois domaines : Produits/Services, Organisation et Territoire. TERA a pour ambition d'apporter une réponse systémique aux défis économiques, écologiques, sociaux, démocratiques et humains. Elle compte atteindre ces objectifs en se positionnant à la petite échelle d'un bassin de vie rural et en produisant des innovations essentiellement sociétales et institutionnelles, relevant notamment de nouveaux types d'agencements d'acteurs, de nouveaux dispositifs soutenant leur coopération dans le temps, de nouveaux dispositifs favorisant la créativité et l'engagement personnel, tout en mobilisant des solutions techniques existantes.

Au vu des objectifs poursuivis par l'association et de la qualité de ses réalisations, le Conseil scientifique de TERA, qui s'est réuni le 31 janvier 2018, a confirmé le développement de l'activité autour de deux enjeux particuliers :

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

- Bien s'alimenter ;
- Bien habiter et accueillir.

Dans ces deux domaines, les principaux défis à relever sont les suivants :

- Mettre en place de nouvelles activités entrepreneuriales soutenant un développement durable des territoires : nouveaux modes de création et de partage de la valeur (sur le plan monétaire comme sur le plan non monétaire), nouveaux circuits économiques reposant sur la coopération et permettant une pérennisation et un renforcement de la trajectoire ;
- Mettre en évidence les effets utiles, notamment immatériels en émergence, grâce à la dynamique économique relevant de l'EFC,
- Révéler et qualifier les bénéfices sociaux et environnementaux sur le plan territorial de la dynamique économique.

Du point de vue de la connaissance scientifique, la démarche engagée cherchera à répondre collectivement, et avec l'appui du Conseil scientifique, aux questionnements suivants :

- Les politiques publiques territoriales sont généralement impulsées et gouvernées par les pouvoirs publics, notamment les collectivités territoriales ; comment se dessinent ces politiques lorsqu'elles sont impulsées par des acteurs de la société civile ? Quelle légitimité se construit sur la base de quels acteurs pivots ?
- Comment l'entreprise classique (modèle d'affaires strictement privé) est-elle dépassée par l'émergence d'écosystèmes coopératifs qui apparaissent comme la nouvelle figure de l'entrepreneuriat durable de l'ère post-industrielle, reposant sur de nouvelles formes de coopération entre organisation agricole / organisation manufacturière / organisation de service ?
- Quelle nouvelle philosophie politique ces démarches engagent-elles ?
- Comment des acteurs locaux peuvent-ils bénéficier d'apports d'expérience et d'apports de doctrine qui permettent le transfert d'expérience ? Le changement d'échelle ?
- Comment étendre et diffuser cette dynamique de développement territorial sur des bases relevant de ces nouveaux modèles économiques durables d'entreprises basés sur l'EFC ?

### OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs poursuivis par ce programme sont de deux natures : scientifique et opérationnelle.

#### 1. Objectif scientifique :

Cette étude vise à développer de nouvelles connaissances, à partir de connaissances initiales, de réflexions et d'expériences. Pour l'instant, les connaissances disponibles le sont essentiellement sous la forme du Référentiel de l'EFC et de ses documents et études annexes, développées et/ou soutenues notamment par ATEMIS et l'ADEME.

La présente étude a pour objectif scientifique d'améliorer et de consolider les connaissances actuelles en matière d'utilisation du concept d'EFC sur un territoire et notamment par l'enrichissement du Référentiel. Les travaux menés permettront d'améliorer la connaissance

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

des processus d'appropriation et de diffusion territoriale de cette nouvelle économie. Ils permettront également d'évaluer les bénéfices environnementaux apportés par ces nouveaux modes de production et d'échanges. Enfin, les méthodes de travail élaborées auront vocation à être diffusées auprès des acteurs concernés, en particulier les collectivités territoriales.

### 2. Objectif opérationnel :

L'objectif est de préparer une transition vers une Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération sur un territoire rural, dans les deux domaines ciblés par le conseil scientifique : « Bien s'alimenter » et « Bien habiter et accueillir ».

Il s'agira d'analyser la situation actuelle dans ces deux domaines et de proposer, puis de mettre en œuvre, une transition vers un développement durable en s'appuyant sur le Référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Le projet vise la co-construction, avec des acteurs locaux, de solutions intégrées relevant de ces deux domaines d'action et conduisant à :

- La revitalisation du territoire de vie sur lequel cet écosystème coopératif rural sera déployé ;
- La création d'un revenu d'autonomie suffisant pour les personnes impliquées ;
- L'émergence d'une demande solvable et stable pour les acteurs économiques du territoire, engagés dans les activités de TERA ;
- De nouveaux revenus fiscaux et sociaux pour l'Etat et les collectivités territoriales ;
- Une baisse sensible des impacts négatifs de l'économie classique sur la nature, les personnes et le climat.

### PROGRAMME

Le programme d'actions sera déployé sur deux communes d'une même zone de revitalisation rurale autour des deux enjeux :

- « Bien s'alimenter », à partir du hameau de Lartel (47370 Lartel) ;
- « Bien Habiter et accueillir » sur le hameau de Lustrac, (47140 Trentels).

Il sera articulé selon les quatre modes suivants :

- Transférer le référentiel EFC à l'association TERA et accompagner son appropriation et son usage
- Installer et faire vivre le débat avec les élus et les habitants
- Animer un dispositif d'évaluation de la démarche
- Contribuer à la préparation et à l'animation du Conseil scientifique de TERA

La phase 1, objet du contrat 18NAC0175, a vu la mise en place des premières tâches.

La phase 2, objet de ce contrat, prévoit la mise en œuvre complète du processus sur le terrain, et son analyse socio-économique.

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

### Tâche 2.1 : Transfert du référentiel EFC

#### **Experts ATEMIS**

- Animent les ateliers de transfert du référentiel EFC aux membres de TERA et à des parties prenantes de proximité. ATEMIS organise la montée en compétences progressive des membres du groupe porteur TERA.
- Mettent à disposition leur centre de ressources sur l'EFC : publications, vidéos,...

*Durée* : 10 jours

#### **TERA**

- Organise les sessions de transfert avec les acteurs concernés. Facilite l'appropriation des concepts EFC par les membres de Tera et du réseau.
- Intègre les concepts de l'EFC et les rend opérationnels dans la mise en place des activités autour du bien s'alimenter et du bien habiter.
- Transmet ces acquis auprès des partenaires (producteurs, associations, collectivités,...)
- Coordonne l'activité 2.1

*Durée* : 20 jours

#### **Livrables :**

- Développement des connaissances du groupe porteur et des parties prenantes aux éléments constitutifs d'un développement territorial durable,
- Sélection et mise à disposition des ressources documentaires sur l'EFC dans une visée d'appropriation : documents du centre ressources, vidéos, travaux d'ATEMIS,
- Feuilles de présences
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et par les animateurs TERA
- Rapport d'activité de la tâche 2.1

### Tâche 2.2 : Elaboration des solutions intégrées sur l'habiter et le bien s'alimenter

**Experts ATEMIS** animent les groupes de travail pour :

- Définir les différentes dimensions de la solution intégrée, sur les deux enjeux,
- Comprendre les enjeux de coopération pour dépasser les limites de l'action de chacun et contribuer à atteindre des intérêts convergents de tous.
- Configurer les composantes du modèle d'affaires en intégrant les dispositifs : revenu d'autonomie, monnaie locale citoyenne. Préciser en quoi ces dispositifs font ressource du point de vue du modèle économique et contribuent aux effets utiles attendus.

*Durée* : 22 jours

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

### **TERA :**

- anime la dynamique locale pour faciliter la consolidation et la mise en mouvement des solutions intégrées.
- Organise et anime des temps de réunion des groupes de travail habiter et alimenter.
- Coordonne l'activité 2.2

*Durée* : 20 jours

### **Livrables :**

- Identification des composantes de la solution intégrée pour le bien s'alimenter
- Identification des composantes de la solution intégrée pour l'habiter
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et par les animateurs Tera
- Rapport d'activité de la tâche 2.2

### **Tache 2.3. : Constitution et expérimentation de l'écosystème coopératif « démonstrateur » pour chacun des deux enjeux**

#### **Experts ATEMIS :**

- Animent la mise en application du référentiel EFC sur l'organisation d'un écosystème coopératif pour créer les conditions de la coopération, de l'organisation réflexive appuyée sur les ressources immatérielles.
- Confirment les composantes des modèles d'affaires basés sur une série de services coopératifs.
- Accompagnent les évolutions dans les nouvelles relations monétaires et juridiques.

*Durée* : 20 jours

### **TERA :**

- Anime localement les projets développés dans le cadre des écosystèmes coopératifs locaux.
- Coordonne l'activité 2.3

*Durée* : 20 jours

*Sous-traitance* : Accompagnement HAB-FAB : co-construction Quartier Rural

### **Livrables :**

- Descriptif des écosystèmes démonstrateurs, révélation des composantes du patrimoine immatériel local (les effets de mutualisation des investissements immatériels, matériels), descriptif des conditions de mise en place de la monnaie locale et du revenu d'autonomie.
- Identification des composantes des solutions intégrées et des modèles d'affaires des services coopératifs mis en place
- Descriptif des relations de coopération de TERA avec les bénéficiaires directs et indirects

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

- Rapport de mission HAB-FAB / QRA
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et les animateurs TERA
- Rapport d'activité de la tâche 2.3

### Tâche 2.4 Poursuite du débat avec les élus et les habitants

**Experts ATEMIS** : *Sans objet pour cette tâche*

**TERA** :

- Organise des ateliers collectifs et des animations sur les deux enjeux : des événements culturels, commerciaux, touristiques, et des ateliers de sensibilisation à la transition écologique et solidaire pour les changements de comportement.
- Constitue un comité territorial de dialogue pour accompagner la construction des écosystèmes coopératifs.

Coordonne l'activité 2.4

*Durée* : 22 jours

*Sous-traitance* : sans objet

**Livrables** :

- Liste des ateliers avec sujet abordé et principales avancées sur chaque enjeu
- Descriptif des nouvelles relations avec les élus et les habitants, avec valorisation de leurs contributions
- Feuille de temps passé par les animateurs TERA
- Rapport d'activité de la tâche 2.4

### Tâche 2.5 Conseil scientifique N°3 et évaluation

**Experts ATEMIS** : Animent les échanges à caractère scientifique, collectent les contributions académiques, formulent les questions de recherche et proposent les synthèses et les avis sur les avancées scientifiques. Font appel, pour l'évaluation environnementale, à un partenaire sous-traitant choisi en accord avec l'ADEME. Organisent l'activité d'évaluation environnementale avec le prestataire externe.

*Durée* : 24 jours

**TERA** :

- Propose un état d'avancement global du projet, selon les composantes économique, sociale et environnementale.
- Anime la réunion du Conseil scientifique.
- Coordonne l'activité 2.5

*Durée* : 15 jours

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

*Sous-traitance* : prestataire externe pour l'évaluation environnementale

### **Livrables :**

- Notes d'analyses et de propositions issues des réflexions thématiques sur l'habiter et l'alimenter ; notes de synthèse et propositions d'avis scientifiques.
- Rapport de mission du prestataire pour l'évaluation environnementale
- Documents de bilan et de synthèse d'avancement fournis au Conseil scientifique
- Compte-rendu du Conseil scientifique et relevé de décisions
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et par les animateurs TERA
- Rapport d'activité de la tâche 2.5

### **Tâche 2.6 Stabilisation de l'écosystème coopératif et des nouvelles entreprises en création**

#### **Experts ATEMIS :**

- Identifient la valeur créée par le projet, au regard notamment des externalités prises en compte et des effets utiles produits.
- Révèlent la valeur créée pour chaque partie prenante, les bénéficiaires directs, indirects, les partenaires, les entreprises, les associations, la collectivité, à partir des relations de confiance construites tout au long du projet.

*Durée* : 26 jours

#### **TERA :**

- Instaure de nouvelles formes de contributions monétaires ou non monétaires pour se dégager des limites des financements traditionnels.
- Supervise l'évolution des formes de rétribution/contribution au regard des nouvelles valeurs créées.
- Organise le pilotage par la convergence d'intérêts, dans des formes contractuelles nouvelles.
- Coordonne l'activité 2.6

*Durée* : 30 jours

*Sous-traitance* : Modélisation économique, financière, fiscale, juridique de l'écosystème

### **Livrables :**

- Liste des activités économiques nouvelles co-construites dans une perspective de développement durable et organisées dans un écosystème coopératif
- Rapport sur les nouvelles valeurs économiques et non-économiques révélées pour les bénéficiaires
- Rapport de mission d'assistance pour la modélisation économique, financière, fiscale, juridique de l'écosystème
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et par les animateurs TERA

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

- Rapport d'activité de la tâche 2.6

### Tâche 2.7 Capitalisation et diffusion des résultats Phase 2

**Experts ATEMIS** : (*idem Phase 1*)

- Mettent en place et alimentent un centre de ressources multi-supports, qui capitalise et met en forme (sur tous supports) les résultats, les avancées méthodologiques et scientifiques, et préparent les modes de diffusion ultérieurs (formations et autres).
- Conçoivent et pilotent une série de tournages vidéo, destinés à capter les événements et informations non-écrites pour garder une trace des situations, événements, et autres qui révèlent les changements / transformations dans les formes de pensée et d'action des personnes impliquées.
- Font appel à un sous-traitant pour la partie technique des tournages et du montage. ATEMIS co scénarise, co réalise et supervise le montage.

*Durée* : 20 jours

**TERA** :

- Co scénarise, co réalise et intervient dans le montage d'un film de témoignages et de résultats
- Coordonne l'activité 2.7

*Durée* : 15 jours

*Sous-traitance* : prestation de tournage vidéo

**Livrables** :

- Centre de ressources opérationnel, dont site internet
- Film monté (minimum moyen métrage 1h) et mis en ligne sur le centre de ressources
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et par les animateurs TERA
- Rapport d'activité de la tâche 2.7

### Tâche 2.8 Evaluation Phase 2 et Conseil scientifique N°4

**Experts ATEMIS** : Animent les échanges à caractère scientifique, collectent les contributions académiques, formulent les questions de recherche et proposent les synthèses et les avis sur les avancées scientifiques. Font appel, pour l'évaluation environnementale, à un partenaire sous-traitant choisi en accord avec l'ADEME. Pilotent l'analyse des retours et préparent une synthèse pour le Conseil scientifique.

*Durée* : 24 jours

**TERA** :

- Utilise les résultats de l'évaluation et la synthèse de son expérience de terrain pour proposer un état d'avancement global du projet, selon les composantes économique, sociale et environnementale.

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

- Anime la réunion du Conseil scientifique.
- Coordonne l'activité 2.8

*Durée* : 15 jours

*Sous-traitance* : prestataire externe pour l'évaluation environnementale

### **Livrables :**

- Rapport d'évaluation environnementale (fourni par le sous-traitant)
- Analyse des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux et projet de synthèse pour le Conseil scientifique
- Notes d'analyses et de propositions issues des réflexions thématiques sur l'habiter et l'alimenter ; notes de synthèse et propositions d'avis scientifiques.
- Tableau de bord des actions du projet (liste, date, avancement, résultat)
- Documents de bilan et de synthèse d'avancement fournis au Conseil scientifique
- Compte-rendu du Conseil scientifique et relevé de décisions
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et par les animateurs TERA
- Rapport d'activité de la tâche 2.8

### **Tâche 2.9 Enrichissement du référentiel « EFC et développement territorial »**

#### **Experts ATEMIS :**

- Analysent, conformément aux objectifs scientifiques de la recherche, les processus mis en œuvre dans le déroulement du projet, et en tirent des enseignements concernant les méthodologies d'intervention utilisées en appui aux activités menées dans le cadre des deux enjeux.
- Apportent des éléments de réponse structurés aux questions scientifiques concernant la sociologie des organisations, les modèles économiques ruraux, les relations collectivités / entreprises locales, et les impacts environnementaux.
- Transfèrent ces éléments de réponse tirés de l'expérience de ce projet au sein du « Référentiel EFC et développement territorial », en accord avec l'ADEME.
- Détaillent les bénéfices de l'EFC pour la mise en place de services coopératifs en zone rurale.

*Durée* : 16 jours

#### **TERA :**

- Aide à l'élaboration des éléments de réponse aux questions scientifiques, notamment autour de la création des dynamiques locales multi-partenariales.
- Coordonne l'activité 2.9

*Durée* : 6 jours

*Sous-traitance* : sans objet

### **Livrables :**

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

- Propositions pour enrichir le Référentiel EFC par des éléments territoriaux et environnementaux
- Bilan des avancées scientifiques
- Rapport sur les enseignements à tirer de l'observation des dynamiques locales multi-partenariales
- Analyse des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux apportés par l'EFC.
- Feuille de temps passé par les experts ATEMIS et par les animateurs TERA
- Rapport d'activité de la tâche 2.9

**Tableau récapitulatif des 9 tâches :**

	<b>PHASE 2</b>	ATEMIS	TERA
2.1.	Transfert du référentiel EFC	10	20
2.2.	Elaboration des solutions intégrées sur l'habiter et le bien s'alimenter	22	20
2.3.	Constitution et expérimentation de l'écosystème coopératif « démonstrateur » pour chacun des deux enjeux	20	20
2.4.	Poursuite du débat avec les élus et les habitants	0	22
2.5.	<b>Conseil scientifique N°3 et évaluation</b>	24	15
2.6.	Stabilisation de l'écosystème coopératif et des nouvelles entreprises en création	26	30
2.7.	Capitalisation et diffusion des résultats Phase 2	20	15
2.8.	Evaluation Phase 2 et <b>Conseil scientifique N°4</b>	24	15
2.9.	Enrichissement du référentiel « EFC et développement territorial »	16	6
	Total	162	163

## CONTENU DES RAPPORTS ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

### PROPRIETE INTELLECTUELLE DES RESULTATS

Les résultats du programme de recherche seront formalisés par TERA et les prestataires associés pour une large et complète diffusion, en utilisant des supports tels que :

- Les sites Internet de TERA
- Les sites ressources d'Atemis
- Le site Centre de ressources de l'Institut Européen de l'EFC

L'ensemble des productions seront mises à disposition, sous licence libre, de la communauté scientifique concernée par l'EFC, et plus largement par l'Economie Sociale et Solidaire.

### RAPPORT FINAL (LIVRABLES)

Un rapport final contiendra les éléments ci-après :

- ✓ Tableau de bord des actions réalisées
- ✓ Méthodologie et dispositifs d'évaluation économique et sociale
- ✓ Notes d'analyses et de propositions issues des réflexions thématiques sur l'habitat et l'alimentation, avec externalités environnementales
- ✓ Rapports techniques et scientifiques des sous-traitants
- ✓ Avis du conseil scientifique sur l'avancée du projet
- ✓ Evaluation de la démarche de mise en place des solutions intégrées et les enjeux de coopération
- ✓ Rapports d'activité des 9 tâches
- ✓ Ensemble des feuilles de temps

Rapports d'activité : voir modèle annexe 1

Suivi des temps et des dépenses : voir annexe 2

**Le rapport final devra OBLIGATOIREMENT être transmis à l'ADEME en 2 exemplaires, 1 exemplaire papier et une version informatique, 45 jours avant la fin de la durée de validité du contrat, tel que prévu dans le délai mentionné à l'article 3 du contrat.**

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

### ANNEXE 1

#### Modèle de rapport d'activité

Nom de la tâche :

.....

Date du rapport d'activité : .....

Date de début de la tâche : .....

Date de fin de la tâche : .....

Temps passé	Prévu	Réalisé
Nb jours Animateurs du réseau		
Nb jours ATEMIS		
Total		

Sous-traitance	Prévu	Réalisé
Montant		

Liste des livrables joints :

- 
- 
- 
- 
- 
- 

Commentaires sur la réalisation de la tâche :

(Modalités de déroulement, difficultés éventuelles, qualité des résultats)

.....  
.....  
.....  
.....

## ANNEXE 1 - ANNEXE TECHNIQUE

### ANNEXE 2

1. Une fois par mois une **fiche récapitulative d'activités**, par acteur, sera éditée et signée par lui-même, synthétisant son activité sur le projet et ses frais de mission. Les factures acquittées seront jointes à la fiche récapitulative d'activité
2. Tous les acteurs du projet auront un compte sur le logiciel : <http://www.tera.opentime.fr>
3. Toutes les dépenses en temps et en monnaie seront saisies sur ce logiciel et affectées à une tâche ou sous-tâche du projet PRELE
4. Une fois par mois un **rapport mensuel de suivi** sera édité en PDF et fera un point sur l'état d'avancement des dépenses en termes de temps et de coûts des tâches et sous-tâches du projet.